



ALBIOMA

Communiqué de presse

Paris La Défense, le 4 mars 2021

Résultats annuels 2020

Résultat net part du Groupe (RNPG) en forte hausse : + 25 % ;
Croissance significative de l'EBITDA : +13 %

Sécurisation de la croissance future : conversion 100 % biomasse et prolongation d'Albioma Bois-Rouge actées, 40 Mwc remportés dans le photovoltaïque et entrée dans la géothermie

Engagements structurants en faveur de la transition énergétique : mix énergétique de +90 % de renouvelable en 2025 et de près de 100 % en 2030

Le Conseil d'Administration d'Albioma, réuni le 4 mars 2021 sous la présidence de Frédéric Moyne, a arrêté les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice 2020.

« Nous affichons pour l'exercice 2020 des résultats très solides, avec un EBITDA en croissance de 13 % et un RNPG en forte hausse de 25 %. Ces résultats sont le fruit du travail des équipes d'Albioma que je tiens particulièrement à remercier et à féliciter pour leur engagement durant toute la crise sanitaire.

Malgré un contexte difficile, nous avons également finalisé sur l'exercice le chantier de conversion à la biomasse de notre centrale ALM3 en Guadeloupe, et mis en service dans les délais notre quatrième centrale bagasse au Brésil.

Enfin, nous avons signé de nombreux projets en ligne avec notre stratégie qui contribueront significativement à la croissance des années prochaines : conversion et prolongation du contrat de la centrale de Bois-Rouge (abandon total du charbon) à La Réunion, gain de 40 Mwc de solaire, entrée dans la géothermie.

Toutes ces actions nous rendent confiants dans notre capacité à atteindre les nouveaux objectifs que le Groupe se fixe pour 2025 et 2030 : respectivement plus de 90 % et près de 100 % de renouvelable dans notre mix énergétique. » commente Frédéric Moyne, Président-Directeur Général d'Albioma.

Chiffres clés consolidés de l'exercice 2020

En millions d'euros (données auditées)	2020	2019 (publié)	Var. %
Chiffre d'affaires	506,7	505,7	+0 %
EBITDA	206,4	182,9	+13 %
Résultat net	64,4	54,2	+19 %
Résultat net part du Groupe	55,3	44,1	+25 %



Le chiffre d'affaires s'établit à 506,7 millions d'euros, stable par rapport à l'exercice précédent. Hors effet prix des combustibles (-13 millions d'euros) et l'effet change lié à la dégradation du réal brésilien (-7,1 millions d'euros), il est en progression de 4 %.

L'EBITDA de l'exercice progresse de 13 %, à 206,4 millions d'euros grâce à :

- la bonne performance opérationnelle des centrales sur l'ensemble des zones malgré la pandémie de COVID-19,
- l'effet année pleine des derniers avenants en lien avec les investissements de mise aux normes IED des installations thermiques en Outre-mer,
- la conversion à la biomasse de la tranche 3 d'Albioma Le Moule (ALM 3), depuis novembre dernier,
- l'augmentation du prix de vente moyen au Brésil du fait de l'entrée en vigueur de nouveaux contrats.

Le résultat net part du Groupe (RNPG) est en hausse de 25 %, à 55,3 millions d'euros.

Faits marquants

Exploitation :

- COVID-19 : bonne gestion de la crise sanitaire ; fonctionnement normal des installations thermiques et solaires grâce à la mobilisation des équipes

Développement :

- Conversion des centrales DOM au 100 % biomasse :
 - Redémarrage de la tranche 3 d'Albioma Le Moule (ALM3) en Guadeloupe, après les travaux de conversion
 - Signature de l'avenant sur Albioma Bois-Rouge (ABR) à La Réunion pour la conversion et la prolongation du contrat de vente d'électricité jusqu'en 2043 : abandon total du charbon dans la centrale
- Obtention de 40 MWc de projets Solaire lors des derniers appels d'offres de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)
- Au Brésil, mise en service de la quatrième centrale du Groupe, Vale Do Paraná (48 MW)
- Entrée dans la géothermie : acquisition d'une centrale en Turquie, Gümüşköy (13 MW)

Financement & bourse :

- Émission du premier « Sustainability-Linked Euro PP »
- Cotation : entrée au SBF 120 et CAC Mid60



France

Biomasse thermique

Très bonne disponibilité des installations thermiques

En dépit du contexte COVID-19, et hors ALM3 à l'arrêt compte tenu des travaux de conversion de la centrale, la disponibilité des centrales thermiques en France s'établit à 91,7 % en 2020 (à comparer à 88,2 % en 2019).

La production totale d'électricité des installations thermiques de l'Outre-mer français est en léger retrait à 1 940 GWh à comparer à 2 061 GWh en 2019 : hors ALM3, la production reste stable par rapport à 2019.

L'EBITDA de l'activité s'établit à 162,3 millions d'euros, en croissance de 18 % par rapport à 2019 (137,4 millions d'euros), grâce à l'effet année pleine des derniers avenants en lien avec les investissements de mise aux normes IED des installations thermiques en Outre-mer et la bonne disponibilité des centrales.

Construction et développement des projets

100 % biomasse pour la tranche 3 d'Albioma Le Moule (ALM3) en Guadeloupe

La tranche 3 de l'installation du Moule en Guadeloupe a redémarré le 23 novembre à l'issue de travaux visant à la convertir à 100 % à la biomasse. Le chantier s'est déroulé sur une période plus longue que celle initialement prévue du fait de la crise sanitaire. Cette conversion permettra une réduction des émissions de plus de 265 000 tonnes équivalent CO₂ (soit une baisse nette de l'ordre de 87 % par rapport à son fonctionnement au charbon), et fera passer la part renouvelable du mix énergétique de la Guadeloupe de 20 à 35 %. Depuis sa remise en service, 13 GWh ont été produits sur la fin de l'année exclusivement à partir de biomasse.

Feu vert pour la conversion au 100 % biomasse de la centrale Albioma Bois-Rouge

Le 3 décembre 2020, la CRE a validé la compensation induite par la signature d'un avenant au contrat d'achat d'électricité signé par EDF pour la conversion à la biomasse de la centrale de Bois-Rouge à La Réunion. Les travaux de conversion débuteront dès 2021 pour que la centrale fonctionne 100 % à la biomasse au second semestre 2023. Les gisements locaux de biomasse disponible (bagasse, bois forestier, bois d'élagage, etc.) seront valorisés en priorité, et complétés par des importations de biomasse traçable (en conformité avec le règlement bois UE) et durable (standards type FSC ou PEFC exigés de nos fournisseurs) sous forme de granulés de bois. À terme, la conversion fera passer la part renouvelable du mix énergétique de La Réunion de 35 % à 51 % et permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'environ 640 000 tonnes équivalent CO₂ par an, soit une baisse de 84 % des émissions directes par rapport au fonctionnement actuel de la centrale.

La délibération de la CRE prévoit également une enveloppe d'investissements nécessaire à la prolongation de 15 ans de l'exploitation des deux tranches les plus anciennes du Groupe (ABR1) ; le contrat d'achat d'électricité a été en conséquence prolongé de 2027 à 2043 pour ABR1.



Solaire

Production en légère hausse et mise en service de nouvelles centrales

La production d'électricité de l'activité solaire s'est élevée à 125 GWh, à comparer à 121 GWh en 2019, en hausse de 3 %. Celle-ci résulte essentiellement de la mise en service de nouvelles centrales (à La Réunion et à Mayotte), qui a compensé un ensoleillement moindre, notamment en Guyane et en Europe du Sud.

L'EBITDA de l'activité ressort à 34,8 millions d'euros en 2020 à comparer à 36,3 millions d'euros en 2019.

Développement des projets

40 MWc de projets Solaire sécurisés en 2020

Le Groupe a poursuivi le développement de son activité solaire, avec le gain de 40 MWc de projets sur l'ensemble des zones. Dans le détail, il a notamment remporté une puissance agrégée de 24,6 MWc lors des appels d'offres gouvernementaux dans les zones non interconnectées (ZNI). Cette puissance se répartit sur 44 projets (25 avec stockage et 19 sans stockage), situés à La Réunion, Mayotte, en Guyane, en Martinique et en Guadeloupe. La construction de ces projets est prévue à partir de 2021. En France métropolitaine, le Groupe a également remporté une puissance agrégée de 12,2 MWc lors des derniers appels d'offres, répartie sur 25 projets (Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Occitanie). La construction de ces projets a débuté en 2020 pour des mises en service prévues en 2021 et 2022.

Loi de finances 2021 : évolution du contexte réglementaire

L'article 54 sexies de la loi de finances 2021 votée le 16 décembre dernier prévoit la possibilité d'une révision à la baisse des tarifs des contrats d'achat solaires signés entre 2006 et 2010. Les textes d'application précisant le niveau de baisse et les modalités ne sont pas connus à ce jour. Pour le Groupe, les installations concernées représentent 57 MWc et environ 6 % du chiffre d'affaires. À titre indicatif, une baisse de 10 % des tarifs conduirait à une perte d'EBITDA de 2 à 3 millions d'euros en année pleine. Une dépréciation des actifs concernés pourrait également s'avérer nécessaire.

Brésil

Biomasse thermique

Bonnes performances opérationnelles des installations

La production au Brésil est en retrait à 373 GWh contre 391 GWh en 2019.

L'EBITDA est en progression à 12,0 millions d'euros sur l'exercice 2020 contre 10,7 millions d'euros en 2019, grâce à un effet prix positif et au produit exceptionnel de 2,4 millions d'euros obtenu dans le cadre de l'homologation du plan de redressement judiciaire du partenaire sucrier attendant à notre centrale Rio Pardo, et en dépit d'une forte dégradation du réal.



Développement des projets

Mise en service de la quatrième centrale 100 % bagasse du Groupe

Le 25 décembre 2020, la centrale 100 % bagasse Vale do Paraná a été mise en service. Située dans la ville de Suzanápolis dans l'état de São Paulo, l'unité de cogénération biomasse est la quatrième centrale du Groupe implantée au Brésil et bénéficie d'un contrat de vente d'électricité à long terme de 120 GWh sécurisé jusqu'en 2046 et indexé sur l'inflation. Premier projet brésilien pour lequel le Groupe intervient à la fois sur la construction et le raccordement au réseau, en plus de l'exploitation, la centrale est détenue conjointement par Albioma et l'usine Vale do Paraná. D'une puissance installée de 48 MW, la centrale sera en mesure d'exporter jusqu'à 30 MW d'électricité renouvelable sur le réseau.

Turquie

Géothermie

Développement des projets

Acquisition de la centrale de Gümüşköy (13 MW bruts)

Le Groupe a annoncé en janvier avoir finalisé l'acquisition d'une part majoritaire (75 %) de la société de production d'électricité à partir de géothermie, Gümüşköy (région d'Izmir), les 25 % restant étant acquis par la société Egesim, prestataire industriel reconnu de ce secteur en Turquie. L'acquisition de cette centrale signe l'entrée d'Albioma dans un nouveau métier à forte valeur ajoutée technique, complémentaire à ses métiers historiques de la biomasse et du solaire. Compétitive et locale, la géothermie est une source d'énergie renouvelable disponible 24h/24 et 7j/7 transformant la chaleur venant du sous-sol pour la production d'électricité. À l'instar de la biomasse, la géothermie est une énergie pilotable, qui permet de contribuer à la sécurité des réseaux électriques et facilite le développement d'autres énergies intermittentes comme le solaire.

La centrale de Gümüşköy a été mise en service en 2013 et produit de l'électricité à partir d'une licence d'exploitation expirant à l'horizon 2040 (avec possibilité d'extension pour une période de 10 ans supplémentaires) et de 4 puits de production. Aujourd'hui, la centrale exporte jusqu'à 45 GWh d'électricité renouvelable sur le réseau, et bénéficie jusqu'à fin 2023 d'un tarif en obligation d'achat dollarisé d'environ 105 USD/MWh (Feed-in tariff). Avec le soutien des équipes existantes qui ont été reprises par Albioma, des travaux vont être entrepris sur le site, afin d'en augmenter la production.

Avec plus de 1600 MW de puissance installée, la Turquie se place au quatrième rang mondial en terme de puissance installée pour la production par géothermie et possède un fort potentiel de développement.

Entrée dans l'indice SBF 120

À la suite de la révision trimestrielle des indices d'Euronext Paris, le conseil scientifique des indices a pris la décision d'inclure Albioma dans les indices SBF 120 et CAC Mid 60 à compter du 19 juin 2020.

L'entrée dans cet indice de référence, qui regroupe les 120 premières valeurs de la place de Paris en termes de capitalisation boursière et de liquidité, représente une nouvelle étape importante pour Albioma qui peut bénéficier des effets positifs liés à une visibilité accrue auprès de la communauté financière.



Émission du premier « Sustainability-Linked Euro PP » pour un montant de 100 millions d'euros à 7 et 8 ans

Le 7 décembre 2020, Albioma a réussi l'émission de son premier Sustainability-Linked Euro PP, d'un montant significatif de 100 millions d'euros. Ce placement privé est composé de deux tranches à respectivement 7 et 8 ans, souscrites par des investisseurs institutionnels de premier plan. Les fonds levés ont été utilisés pour refinancer l'Euro PP existant et serviront pour les besoins de financement généraux du Groupe à moyen terme, afin d'accompagner Albioma dans la réalisation de son programme d'investissement. Ce financement, excédant de 20 millions d'euros le précédent Euro PP mis en place par le Groupe en 2014 et qui arrivait à échéance le 8 décembre 2020, témoigne de la dynamique de croissance dans laquelle s'inscrit l'entreprise et de la solidité de ses fondamentaux.

Avec la mise en place de ce financement, Albioma renforce son engagement en faveur de la transition énergétique, qui constitue l'un des piliers essentiels de sa stratégie de développement. Ainsi, Albioma s'engage dans le cadre de son financement à atteindre les cibles suivantes d'évolution de son mix énergétique (pour les sociétés consolidées en intégration globale) grâce à la conversion de l'ensemble des centrales historiques du Groupe dans les DOM au 100 % biomasse (abandon total du charbon), dont le mouvement est entamé depuis 2018, et au développement de nouveaux projets ENR, notamment dans le solaire et la géothermie :

- plus de 80 % d'ENR en 2023, conformément à ses annonces précédentes ;
- plus de 90 % d'ENR en 2025.

Le Groupe a pour ambition d'atteindre d'ici 2030 une part d'énergie renouvelable de son mix entre 95 % et 100 %.

En fonction de l'atteinte ou non des objectifs définis, un mécanisme d'ajustement de la marge (bonus/malus) pouvant s'élever jusqu'à 25 points de base fera varier le taux d'intérêt applicable aux obligations.

Un bilan solide pour financer la croissance

La dette financière brute consolidée hors IFRS16 est en baisse en lien avec les remboursements des emprunts relatifs aux projets mis en service (IED, nouvelles centrales photovoltaïques). Elle s'élève à 901 millions d'euros à fin 2020, contre 938 millions d'euros à la fin de l'exercice 2019. La dette projet est de 789 millions d'euros (contre 834 millions d'euros à fin 2019). Le ratio dette nette/EBITDA 12 mois glissants s'améliore à 3,8 x au 31 décembre 2020 (comparé à 4,3 x au 31 décembre 2019).

La trésorerie du Groupe, incluant les dépôts de garantie, s'élève à 129 millions d'euros au 31 décembre 2020 contre 165 millions d'euros au 31 décembre 2019. La dette financière nette consolidée est de 772 millions d'euros (contre 773 millions d'euros à fin 2019).

Malgré le contexte économique dégradé, le Groupe n'a pas eu besoin de solliciter d'aides d'État mises en place pour soutenir les entreprises en difficulté, ni de tirer sur ses lignes de crédit court terme. Le Groupe conserve des moyens adaptés à la poursuite de son développement.



Dividendes

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 0,80 euro par action, en hausse de 14 % par rapport à 2019, avec option pour le paiement de 50 % en actions nouvelles. Cette proposition s'inscrit dans le cadre d'une politique de croissance du dividende avec un objectif de distribution de l'ordre de 50 % du résultat net part du Groupe hors exceptionnels.

Objectifs 2021

Pour 2021, le Groupe annonce des objectifs d'EBITDA de 206 à 216 millions d'euros et de résultat net part du Groupe de 53 à 59 millions d'euros (y compris l'acquisition de la centrale de géothermie de Gümüşköy en Turquie et hors effets éventuels liés à la Loi de finances 2021).

Perspectives

Le Groupe envisage d'engager entre 600 et 800 millions d'euros d'investissements sur la période 2021-2025 en conservant une structure financière solide.

Prochain rendez-vous : chiffre d'affaires du premier trimestre de l'exercice 2021, le 21 avril 2021 (après bourse).

À propos d'Albioma

Producteur d'énergie renouvelable indépendant, Albioma est engagé dans la transition énergétique grâce aux énergies renouvelables (biomasse, solaire et géothermie).

Le Groupe est implanté en Outre-Mer français, en France métropolitaine, à l'Île Maurice, au Brésil et en Turquie.

Il a développé depuis 25 ans un partenariat unique avec le monde sucrier pour produire de l'énergie renouvelable à partir de la bagasse, résidu fibreux de la canne à sucre.

Albioma est aussi le premier producteur d'énergie photovoltaïque en Outre-mer où il construit et exploite des projets innovants avec stockage, ainsi qu'en France métropolitaine.

Dernièrement, le Groupe a annoncé l'acquisition d'une centrale de géothermie en Turquie.

Albioma est cotée sur Euronext Paris compartiment B, éligible SRD, PEA, PEA-PME et fait partie du SBF 120 et CAC Mid 60.

Le Groupe est également inclus dans le Gaïa-Index, l'indice des valeurs moyennes responsables.

Contacts

Investisseurs

Julien Gauthier
+33 (0)1 47 76 67 00

Médias

Charlotte Neuvy
+33 (0)1 47 76 66 65
presse@albioma.com

www.albioma.com





Annexes

Compte de résultat consolidé simplifié

<i>En millions d'euros</i>	2020	2019	Publié	Var. %
Chiffre d'affaires	506,7	505,7		+0%
EBITDA	206,4	182,9		+13%
Dépréciations, amortissements, provisions et autres	(84,0)	(74,9)		-12%
Résultat opérationnel	122,5	108,0		+13%
Résultat financier	(32,1)	(30,2)		-6%
Impôts	(26,1)	(23,7)		-10%
<i>Taux d'impôt effectif¹</i>	<i>29,3%</i>	<i>31,4%</i>		
Résultat net consolidé	64,4	54,2		+19%
Résultat net part du Groupe de l'ensemble consolidé	55,3	44,1		+25%
Bénéfice net par action de l'ensemble consolidé (en euros)	1,78	1,44		

1. Le taux d'impôt normatif ressort à 28,3 % (taux d'impôt effectif retraité des effets des dépréciations non déductibles et hors Brésil). Au 31 décembre 2019, le taux était de 31,6 %



Bilan consolidé simplifié

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Actif		
Écarts d'acquisition	17	17
Immobilisations incorporelles et corporelles ¹	1 405	1 380
Autres actifs non courants ²	30	37
Total des actifs non courants	1 453	1 434
Actifs courants	172	164
Trésorerie et équivalents de trésorerie	126	161
Total actif	1 751	1 759
Passif		
Capitaux propres part du Groupe	443	425
Intérêts ne conférant pas le contrôle	90	95
Total des capitaux propres	532	521
Dettes financières courantes et non courantes	902	938
Dettes liées aux droits d'utilisation (IFRS 16)	38	36
Autres passifs non courants	133	121
Passifs courants	145	143
Total passif	1 751	1 759

1. Y compris 28,5 M€ de droits d'utilisation (IFRS 16)

2. Y compris impôts différés liés aux droits d'utilisation (IFRS 16)



Tableau simplifié des flux de trésorerie consolidés

<i>En millions d'euros</i>	2020	2019
Capacité d'autofinancement	209,1	186,5
Variation du besoin en fonds de roulement	(11,9)	23,2
Impôts décaissés	(23,5)	(36,9)
Flux net de trésorerie opérationnelle	173,6	172,8
Capex d'exploitation	(20,8)	(17,4)
Free cash-flow d'exploitation	152,8	155,5
Capex de développement	(107,7)	(131,7)
Autres / Acquisitions / Cessions	(1,1)	0,2
Flux de trésorerie d'investissement	(108,8)	(131,5)
Dividendes versés aux actionnaires d'Albioma	(14,0)	(13,0)
Emprunts (augmentations)	149,3	226,3
Emprunts (remboursements)	(171,3)	(130,1)
Coût de l'endettement financier	(31,8)	(30,7)
Autres	(8,5)	(9,2)
Flux net de trésorerie de financement	(76,3)	43,3
Effet du change sur la trésorerie	(3,7)	(1,4)
Variation nette de la trésorerie	(35,9)	65,8
Trésorerie d'ouverture	161,1	95,3
Trésorerie de clôture	125,2	161,1